L'INDUSTRIE APICOLE DU QUÉBEC

Portrait en 2005

Parmi les secteurs de l'agriculture du Québec, l'industrie apicole est souvent perçue comme moins importante avec des revenus à la ferme de l'ordre de 8 millions $ annuellement. Cependant, cette production est de toute première importance pour l'industrie agroalimentaire québécoise puisqu'elle contribue directement à l'économie des autres productions qui profitent de la pollinisation faite par l'abeille domestique. La production apicole se retrouve dans toutes les régions agricoles du Québec. Bien que le miel demeure la principale source de revenu, les apiculteurs retirent près de 20 % de ses revenus de la location de ruches à des fins de pollinisation de cultures fruitières et maraîchères.

Évolution et caractéristiques des entreprises :

Le nouveau règlement sur l'enregistrement des propriétaires d'abeilles, en vigueur depuis juin 2005, nous permet d'avoir des statistiques beaucoup plus précises sur le nombre d'entreprises apicoles et le nombre de ruches détenues par celles-ci. En 2005, le nombre d'entreprises inscrites est de 376 et opèrent au total 36 854 ruches dans tout le Québec. La moyenne du nombre de ruches détenues par les apiculteurs québécois est près de 98 ruches. Quatre-vingt trois pourcent (83 %) des ruches du Québec sont exploitées par 60 entreprises qui détiennent plus de 100 ruches.

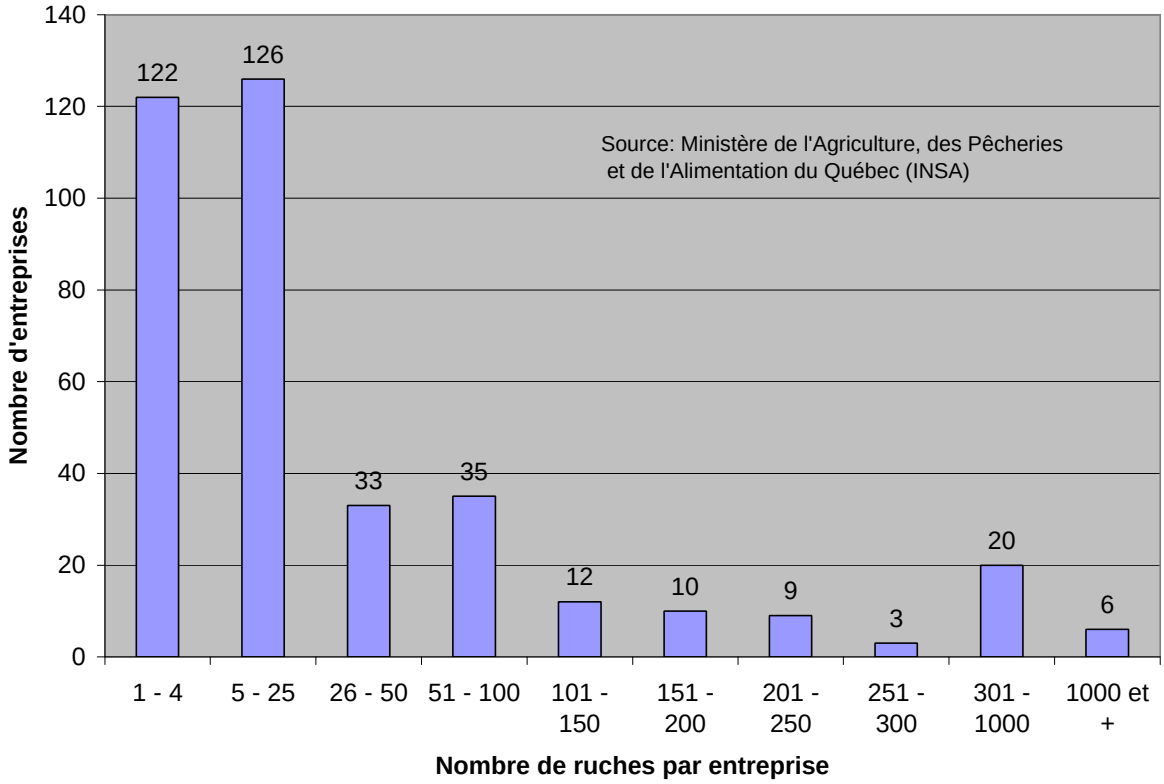

Production :

La consommation moyenne de miel au Québec est de 0,81 kg/personne de sorte que les besoins du Québec sont d'au moins 6 500 tonnes. Seulement 25 % de la consommation québécoise est assurée par les producteurs du Québec. De 1998 à 2002, le nombre de ruches s'est maintenu autour de 30 à 35 000, suivi d'une importante baisse en 2003 suite aux pertes hivernales et des rendements inférieurs à la moyenne : 30 kg/ruche en 2003 vs 51 kg/ruche de 1998 à 2002. Si on regarde la production totale de miel au Québec de 1998 à 2002, on constate une diminution marquée en 2003 et 2004 suite aux pertes hivernales de 2003. Le fait que la demande croissante des services de pollinisation repose sur un nombre constant de ruches et que la pression exercée par la varroase contribue en partie à cette baisse, les producteurs de fruits du Québec ont eu à faire face à un manque important de ruches en 2003 et 2004. Les saisons 2004 et 2005 ont permis un redressement du nombre de ruches. Les statistiques de l'ISQ indiquent qu'en 2004, le nombre s'établissait à 28 000[1] ruches, mais en réalité il est un peu plus élevé que cela puisque le nouveau système d'enregistrement des propriétaires nous informe qu'il y a 36 854 ruches en production en 2005.

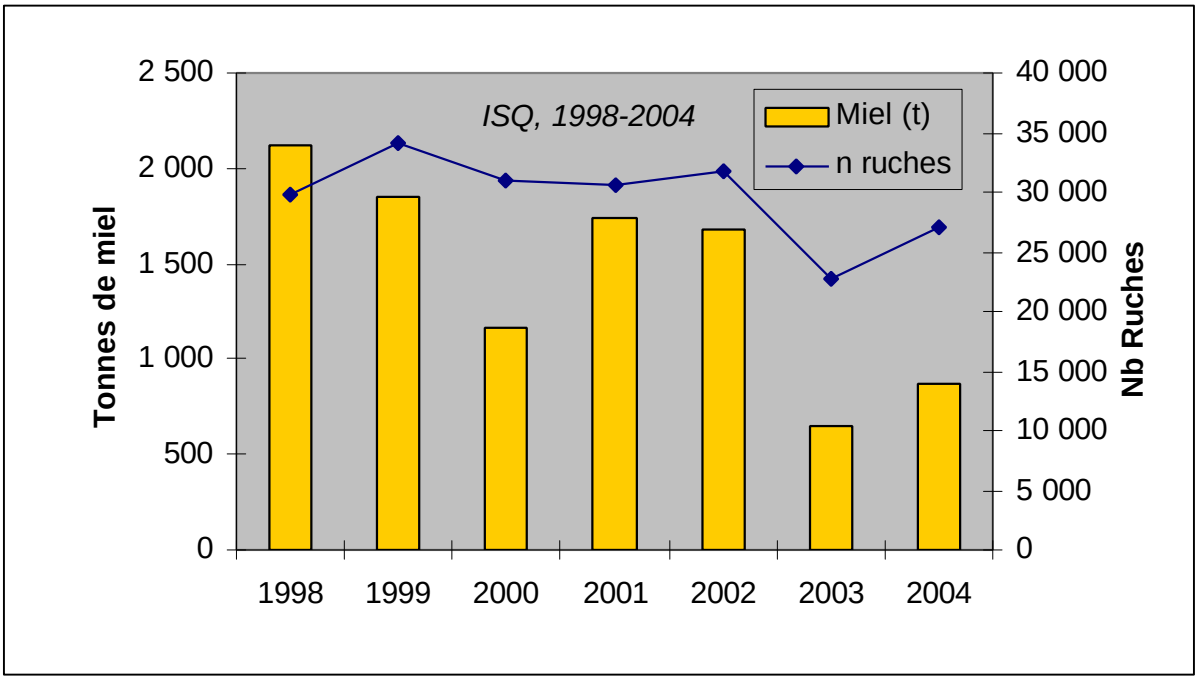

Prix du miel :

Le marché du miel est un marché libre internationalement de sorte que les fluctuations ressenties au Québec sont aussi ressenties ailleurs dans le monde. Une hausse substantielle des prix a été enregistrée depuis le début des années 2000. Le Québec n'a pas échappé à cette hausse. Le prix au gros, qui était de l'ordre de 1,60 $/kg en 1998 et 1999, est passé à 4,87 $ en 2004 avec une hausse très importante en 2002 et 2003. Cette hausse de prix devenait un incitatif réel à l'augmentation du nombre de ruches au Québec mais la crise de la varroase de 2003 a stoppé sur le champ cet élan possible de croissance du nombre de ruches.

[1] Nombre de ruches détenues par les entreprises propriétaires de 6 ruches et plus (ISQ : Institut de la Statistique du Québec).

Présentement, le prix mondial est revenu à près de 2,40 $ suite à une importante production provenant de la Chine et de l'Argentine.

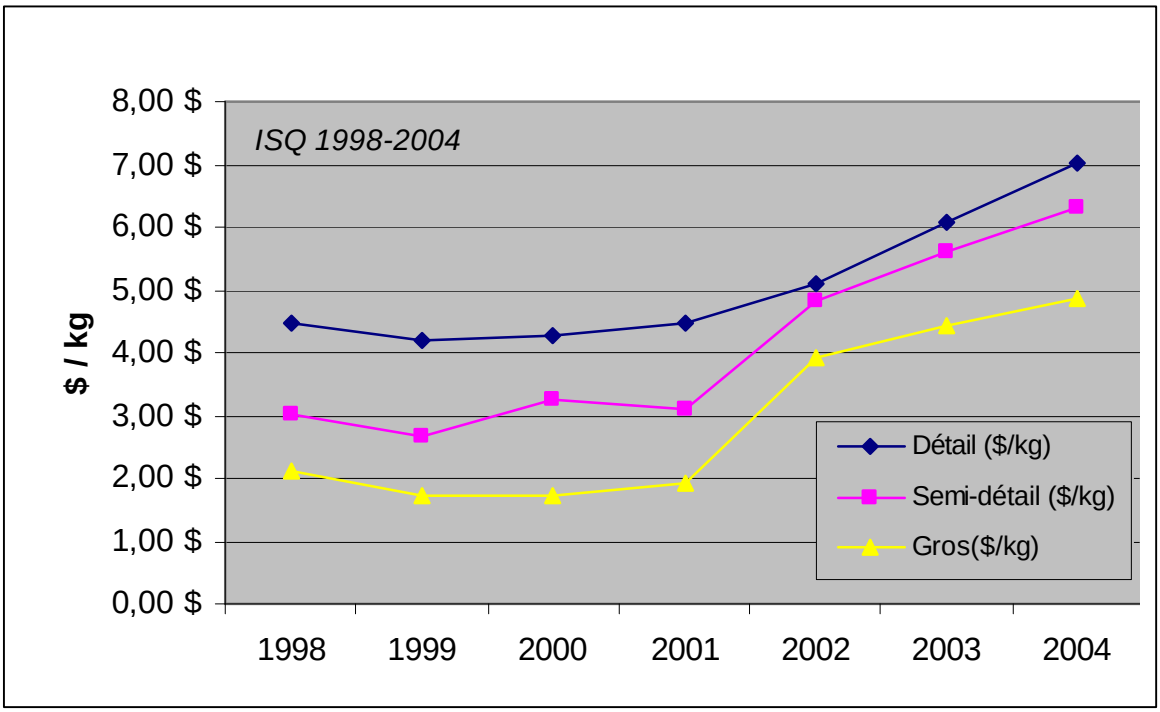

Pollinisation :

Le besoin en ruches pour les services de pollinisation ne cesse d'augmenter et cela se traduit principalement par le prix obtenu par location. Ainsi, au cours des 6 dernières années, le prix moyen a augmenté de 31,15 $/ruche (+ 60 %). Le nombre de ruches utilisées pour des services de pollinisation demeure toutefois assez stable sans doute dû au fait que la presque totalité des ruches utilisables[2] n'a pas augmentée. La demande est telle, que des ruches d'autres provinces sont utilisées pour des services de pollinisation au Québec. Ce phénomène, résultat des pertes énormes de 2003, a forcé les horticulteurs (ex. : producteurs de bleuet nain) à s'approvisionner de l'Ontario pour combler une partie de leur demande. Cette forte demande a contribué à la hausse des prix de location, mais en contrepartie, il en résulte des risques importants de contamination du cheptel québécois par des maladies nouvelles et le manque de ruches du Québec prive notre industrie apicole de revenu intéressant.

[2] Ruches qui appartiennent à des apiculteurs équipés pour le déménagement sur de longue distance.

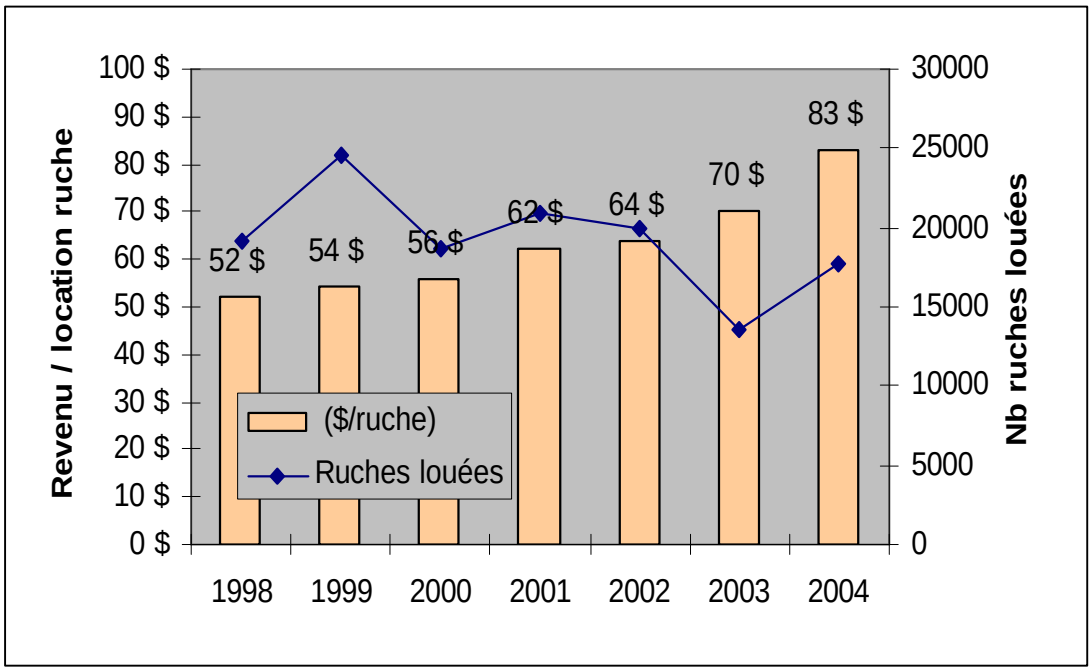

Les suites de la crise de 2003 :

Dès l'été 2003, plusieurs mesures ont été mises en place afin de permettre aux entreprises apicoles de reconstituer le cheptel perdu et d'amoindrir les pertes substantielles de revenus. Parmi ces mesures, un programme d'aide de 560 000 $, axé sur la reconstitution du cheptel, a apporté du support à plus de 70 entreprises en difficulté. En plus de cette aide directe, les entreprises étaient éligibles à un prêt sans intérêt pour deux ans de La Financière agricole afin d'assurer le fonds de roulement des entreprises apicoles.

D'autres actions ont aussi été mises de l'avant de façon à ce que de tels évènements ne se reproduisent :

a) Un système d'enregistrement obligatoire des apiculteurs et d'identification de leurs ruches sera possiblement instauré en 2005;

b) La mise en place d'un réseau d'alerte et d'information zoosanitaire du MAPAQ afin d'accentuer ses activités de surveillance en santé de l'abeille a été institué au printemps 2004;

c) Le soutien de projets de recherche visant à développer et intégrer des moyens de lutte contre ce parasite a été réalisé par l'INSA et le MAPAQ.

Bien que les statistiques présentées ne couvrent pas l'année 2005, il semble que selon le programme d'inscription des entreprises apicoles, le nombre de ruches soit revenu à celui avant la crise (35 000). Il apparaît donc que les mesures mises en place n'ont pas été vaines et qu'elles ont très certainement contribué à la relance du secteur. En 2004 et 2005, les pertes hivernales ont été moins importantes, mais sont demeurées très significatives pour l'industrie ce qui témoigne de la fragilité du secteur. Les apiculteurs même les plus expérimentés reconnaissent que pratiquer l'apiculture est plus compliqué depuis l'introduction du varroa et que des mesures de formation et de transfert d'information plus efficaces et mieux adaptées aideraient grandement l'industrie apicole à passer à travers ces difficultés.

Des signes encourageants et des défis :

L'industrie apicole présente beaucoup de points encourageants qui devraient inciter le développement de cette production. Il y a place pour plus de production du miel au Québec puisque nous produisons au plus 25 % de ce que nous consommons et l'augmentation de la demande de ruches et du prix des services de pollinisation sont des facteurs très encourageants pour cette production. Toutefois, les prix du miel au gros sont présentement à la baisse et cela doit inciter les entreprises à détailler leur miel ou trouver des moyens de distinguer leur produit des autres miels commercialisés au Québec.

L'effort consacré au cours des deux dernières années à la lutte contre la varroase a permis d'assurer une meilleure stabilité quant au contrôle de ce parasite. Présentement, les connaissances sur le sujet sont mieux maîtrisées, mais le transfert technologique aux entreprises demeure toujours un maillon faible. Actuellement, les services-conseils sont en réorganisation et il faut trouver un moyen d'adapter une approche qui convient à cette production. La recherche, le transfert technologique et les services techniques étant indissociables, le principal défi pour 2006 est de trouver les moyens et les ressources pour harmoniser le tout.

Références consultées :

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/filr_bioal/elevage/miel/index.htm. Institut de la statistique du Québec. 3 mai 2005.

Monographie de l'industrie apicole au Québec. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Avril 1995.

Institut de la santé animale, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Décembre 2005 (Communication personnelle)

Jocelyn Marceau, ingénieur
Conseiller technologique
Secrétaire-coordonnateur de la Table filière Apiculture
1685, boul. Wilfrid-Hamel Ouest
Bureau RC-22
Québec (QC) G1N 3Y7
Tél.: 418-643-7255
Fax.: 418-644-8263
jocelyn.marceau@mapaq.gouv.qc.ca <mailto:jocelyn.marceau@mapaq.gouv.qc.ca>